



RIO DE JANEIRO, le 8 avril 1970

Case postale 744 ZC-00 Télégrammes: AMBASUISSE Code: A. B. C. 6^{me} édition

AMBASSADE DE SUISSE AU BRÉSIL

Réf.: 381 - BU/bo

Lettre politique nº 4

Monsieur l'Ambassadeur Pierre Micheli Secrétaire général du

Département politique fédéral

Berne

Co

Co

Co

Co

Co

Ref. p. A. 21.31. Rio de Janeiro

Enlèvement de diplomates

Monsieur l'Ambassadeur,

L'enlèvement de l'ambassadeur des Etats Unis à Rio de Janeiro, au début du mois de septembre 1969, a marqué le commencement d'une série noire pour le corps diplomatique en Amérique latine. Depuis lors, le Brésil a connu deux nouveaux cas, celui du consul général du Japon à São Paulo, libéré en échange de quinze prisonniers politiques, et celui du consul des Etats Unis à Porto Alegre. Ce dernier, au lieu de se laisser prendre, jeta sa puissante voiture contre la Volkswagen qui bloquait le chemin, en blessant grièvement ou peut-être tuant l'un des bandits. Les autres terroristes n'eurent pas le temps de faire usage de leurs mitraillettes et le consul, qui était accompagné de son épouse et d'un visiteur des Etats Unis, réussit à s'échapper, non sans avoir été touché par une balle de revolver, heureusement sans gravité. De nombreux suspects ont été arrêtés.

Au même moment a lieu à Rio de Janeiro le procès intenté aux quatorze ravisseurs, la plupart en fuite, de l'ambassadeur des Etats-Unis. Trois des accusés, un journaliste et deux étudiants, auraient déjà avoué leur participation au rapt.

C'est dans cette atmosphère déjà lourde qu'est parvenue la macabre nouvelle de l'assassinat de l'ambassadeur d'Allemagne au Guatemala. A juste titre, le gouvernement brésilien, les autorités, la presse et toute la population se sont révoltés contre cet acte infâme. On croit savoir que le gouvernement brésilien, après la libération sans contrepartie du vice-consul du



Paraguay à Buenos Aires, avait l'intention de ne plus réagir en cas de nouvel enlèvement de diplomates étrangers sur son propre territoire, c.à.d. de ne plus céder aux exigences des terroristes. Le corps diplomatique s'en est évidemment ému et de nombreux collègues ont immédiatement demandé l'attribution de gardes de corps personnels en plus des forces policières affectées à la surveillance de leurs résidences et bureaux. La police fédérale ne dispose cependant que d'une centaine d'agents, pratiquement tous occupés, soit au service des ministres d'Etat, soit à celui des diplomates qui l'ont sollicité au cours des derniers mois, ou auxquels ils ont été imposés, entre autres les représentants des Etats Unis, Royaume Uni, Allemagne, Chili, Portugal, Pakistan, Argentine et Suisse.

Une réunion des chefs de mission, ayant pour objet la situation actuelle plutôt tendue, aura lieu dans quelques jours. Il est d'ailleurs intéressant de noter que les ambassadeurs apparemment les plus visés, parce qu'ayant reçu des notes ou des téléphones de menaces, ne sont pas ceux qui craignent le plus un enlèvement; il paraîtrait ainsi que le nouvel ambassadeur d'Iran aurait véritablement supplié les autorités de lui assurer une protection personnelle. Les chefs des missions soviétique et tchécoslovaque (ce dernier a découvert une bombe dans ses bureaux !) semblent les plus apeurés; les deux m'ont dit que les actions commises par les terroristes de l'extrême gauche provoqueraient certainement des réactions semblables de l'extrême droite dont ils seraient les premières cibles. Dès que fut connu l'assassinat de l'ambassadeur allemand, le représentant chilien a quitté le pays pour Santiago, afin d'y amener son épouse et ses enfants. L'ambassadeur des Etats Unis a également renvoyé sa fille dans son propre pays.

En ce qui concerne les représentations suisses, je rappelle que, depuis la fin 1969, trois gardes de corps se relaient à mes côtés; malgré les différentes démarches entreprises pour m'en débarrasser, le ministère des affaires étrangères m'a toujours prié de les garder; sans doute continueront-ils à m'accompagner jusqu'au 8 mai, jour de mon départ en vacances pour l'Europe. Deux policiers le jour, trois la nuit stationment en permanence devant ma résidence; un autre garde les bureaux pendant le jour.

II. Muller

Enfin je vous signale que la patrouille policière chargée entre autres de la surveillance de notre consulat général à São Paulo a été attaquée devant nos bureaux par des terroristes et dépouillée de ses armes, munitions et uniformes; comme toujours, les objets volés aux forces gouvernementales serviront à d'autres attentats; notre consulat n'était sans doute pas directement visé.

Veuillez agréer, Monsieur l'Ambassadeur, l'assurance de ma considération distinguée.